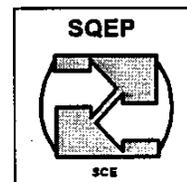


BULLETIN DE LA SQEP
Société québécoise d'évaluation de programmes



Vol. 7 no. 2

décembre 1994

I- COLLOQUE ANNUEL ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour des raisons incontrôlables, le colloque annuel de la SQEP qui a lieu annuellement vers le mois de novembre et auquel se greffe l'assemblée générale des membres a dû être contremandé. Le colloque devrait être repris durant le mois de février ou de mars.

Quant à l'assemblée générale, elle sera convoquée pour le mois de janvier et sera tenue en même temps qu'une activité d'échanges, probablement un déjeuner-conférence. La direction de la SQEP vous le laissera savoir aussitôt qu'elle aura choisi une date finale. Plusieurs postes seront à combler au sein du conseil d'administration et nous vous invitons à inscrire votre candidature, sinon à assister à l'assemblée générale.

La SQEP est présentement en réorganisation pour vous donner de meilleurs services. Nous vous soulignons dès maintenant l'augmentation considérable du nombre de publications disponibles (voir la liste ci-jointe). Vous pourrez également compter sur un service de secrétariat permanent dès janvier. Au nom du conseil d'administration, je désire vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une année prospère en évaluation.

Jacques Gagnon, au nom du CA de la SQEP

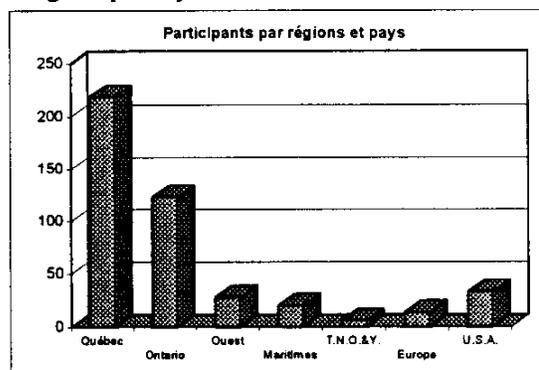
II- CONGRÈS 1994 DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION

Le 14^e Congrès annuel de la SCE, tenu à Québec du 24 au 26 mai 1994 sous le thème de «Cultures et pratiques évaluatives», a connu un vif succès. Plus de 443 personnes ont marqué leur présence aux trois jours en participant activement aux nombreux ateliers de formation, exposés, tables rondes et

événements socio-culturels. Il semble qu'il y avait longtemps que l'on attendait cet «happening»...

Des pratiques venues de tous les coins du Canada et même de l'extérieur

Toutes les provinces du Canada ont été représentées. Comme le montre le graphique ci-dessous, en répartissant les participants par régions, le Québec et l'Ontario en ont envoyé le plus grand nombre, soit 219 et 123 respectivement, ou 77 % du total. La province hôte a donc fait sa large part en envoyant une cohorte significative; la province voisine, qui compte le plus grand nombre d'évaluateurs au Canada a suivi elle aussi. De l'Ouest nous est venu un groupe de 28 personnes. Les Territoires-du-Nord ouest et le Yukon y ont délégué 7 participants.



DANS CE NUMÉRO

- I- Colloque annuel et assemblée générale
- II- Congrès 1994 de la Société Canadienne d'évaluation
- III- Le congrès '94 de la SCE: des conférences captivantes
- IV- La banque sur la recherche sociale et en santé (BRSSS) au MSSS
- V- Nouvelles parutions
- VI- Liste des publications de la SQEP
- VII- Renseignements sur la SQEP

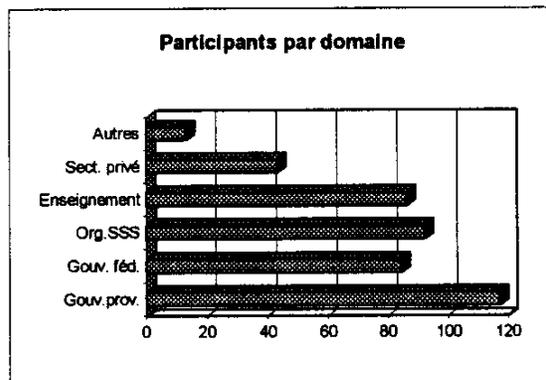
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES (SQEP)

affiliée à la Société canadienne d'évaluation

Le Congrès 1994 s'est aussi internationalisé. En effet, 47 personnes, soit 13 % du total des participants provenaient de l'extérieur du Canada. L'Europe a eu 9 représentants de la France, 4 de l'Angleterre et de l'Italie. Les États-Unis ont constitué le plus fort contingent de l'extérieur avec 33 participants, dont plusieurs de la Côte ouest et même un d'Hawaï.

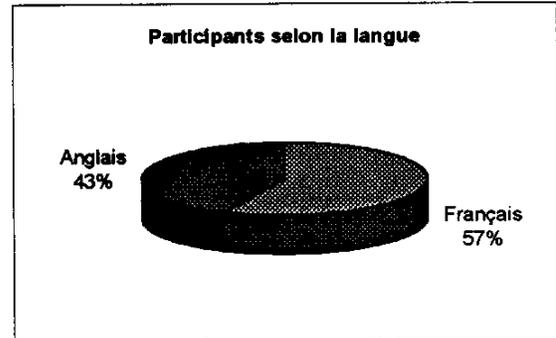
Des clients gouvernementaux nombreux

Le graphique suivant indique le nombre de participants par domaine d'emploi. Les trois paliers gouvernementaux (fédéral, provincial et local) y ont envoyé près de la moitié des participants, avec 117 pour les gouvernements provinciaux et 84 pour le gouvernement fédéral. Les organismes de santé et de services sociaux y ont été bien représentés avec 92 personnes, ou 21 % du total. Le monde de l'enseignement a eu une participation pratiquement égale à celle des services sociaux en inscrivant 86 personnes. Enfin, le secteur privé a fait aussi sa part avec 43 participants.



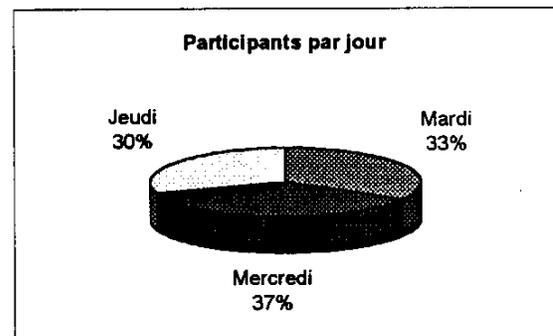
Une représentation linguistique bien équilibrée

Le nombre de participants de langue française s'est élevé à 252 personnes, soit 57 % du total, en regard des 191 participants de langue anglaise. Cet équilibre a permis d'organiser un programme bien partagé entre les deux cultures. Il est à remarquer que les principales conférences ont fait l'objet de traduction simultanée.



Une couverture journalière remplie

Comme on peut le constater, la participation nombreuse à tous les jours a rendu plus facile le déroulement de toutes les activités prévues. La première journée, qui a été consacrée aux ateliers de formation comme pour les autres congrès annuels de la SCE, a dépassé toutes les espérances.



D'ailleurs, le congrès de cette année a retenu une attention soutenue, puisque 252 personnes (57 % du total) y ont assisté durant les trois jours; 103 s'y sont présentés durant deux jours et 88, un jour.

Des activités socio-culturelles suivies

La SQEP a convié les congressistes à un «5 à 7», afin qu'ils échangent entre eux dans une atmosphère détendue au son d'un petit orchestre de jazz. Près de 200 personnes sont venues côtoyer notre président.

Le déjeuner du président de la SCE, au cours duquel les congressistes ont eu le plaisir d'entendre

monsieur Denis Desautels, Vérificateur général du Canada, a attiré 233 personnes le mercredi, soit environ 60 % des participants à cette journée.

La réception et la visite au Musée de la Civilisation ont permis à 144 personnes de connaître les expositions du Musée qui reflètent l'expérience et l'aventure humaine. Un spectacle a aussi été présenté par l'Ensemble Anonymous, qui fait revivre les traditions musicales du Moyen-Âge.

Un comité organisateur affairé

Attirer 450 personnes n'a pas été une tâche facile. Prévoir et organiser tout le déroulement du congrès en minimisant les problèmes et assurant l'autofinancement à peu près par les seules contributions des participants a été un autre défi. Aujourd'hui, les membres du comité organisateur peuvent parler de mission accomplie et sont fiers d'avoir su relever leurs manches. Ils désirent remercier sincèrement tous ceux qui ont assisté au Congrès qui, sans leur présence, n'auraient pas pu assurer un si grand succès. Le comité organisateur désire aussi remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui ont donné un coup de main à la tenue du Congrès.

Jacques Gagnon
Responsable de la logistique
dans le comité organisateur

III- LE CONGRÈS '94 DE LA SCE: DES CONFÉRENCES CAPTIVANTES!

Le Congrès '94 de la Société canadienne d'évaluation nous a permis d'accueillir des invité(e)s de marque du 24 au 26 mai 1994 à l'hôtel Loew's le Concorde de Québec. Cet article donne un aperçu des sujets abordés par les conférenciers lors des séances plénières.

L'évaluation à l'usage. Madame Lise Bissonnette.

D'entrée de jeu, la première conférencière invitée au Congrès, Madame Lise Bissonnette, directrice du quotidien *Le Devoir* a su stimuler un public

nombreux et très attentif à ses propos sur l'évaluation de programmes.

Tout le monde fait de l'évaluation sans trop le savoir, souligne pertinemment Madame Bissonnette. Plusieurs s'enlisent dans leurs préjugés en croyant faire preuve d'impartialité. D'autres, à partir des résultats de sondages, confondent la popularité d'une politique avec sa justesse. D'autres encore dressent des comparaisons de performance et croient, du fait, effectuer de l'évaluation.

Madame Bissonnette questionne avec acuité plusieurs pratiques actuelles d'évaluation: "Je ne sais vraiment pas s'il est possible, pour des gouvernements ou pour des gouvernés engagés dans la cité, de mesurer les impacts réels de politiques sur les populations, plutôt que des taux, des fourchettes, des comparaisons et des projections quantitatives". Madame Bissonnette s'interroge sur la possibilité même d'inscrire dans notre quotidien des façons de mesurer autrement la réalité, mais pour cela souligne-t-elle, il faut faire preuve d'auto-critique et songer à rectifier certaines de nos pratiques.

Le questionnement de Madame Bissonnette est lucide: qui s'élèvera contre cette façon d'évaluer? Qui derrière les problèmes s'arrêtera aux causes des dérives que nos programmes tentent de juguler sans succès apparent? Selon elle, nous avons perdu de vue la fin même des politiques publiques. Cette fin qui est d'aider, de soulager, d'autonomiser les citoyens, d'égaliser les chances, de relever le niveau d'éducation ou de culture, d'harmoniser les rapports sociaux. Ce qui semble compter plutôt, et n'est-ce pas là que l'on peut reconnaître certaines pratiques qui se réclament de l'évaluation, c'est d'aligner des bilans présentables, comparables, acceptables, de ne faire ni mieux ni moins bien qu'une espèce de moyenne théorique des pays industrialisés, abstraction pure qui est devenue la mesure étalon.

Finalement, pour reprendre le titre de la présentation de notre conférencière, l'évaluation à l'usage n'est-elle pas une évaluation fatiguée?

L'urgence de renouveler l'évaluation de programme. Monsieur Denis Desautels.

Monsieur Desautels, vérificateur général du Canada, a publié dans son Rapport annuel de 1993 trois chapitres consacrés à l'évaluation. Pour Monsieur Desautels, l'évaluation constitue assurément, à n'importe quel palier de gouvernement, le meilleur moyen de déterminer l'efficacité des politiques et des programmes gouvernementaux. À son avis, l'information sur les résultats qui découlent de l'évaluation est aussi essentielle à la prise de décisions éclairées que l'information financière. C'est donc un vibrant plaidoyer en faveur de l'évaluation que nous a livré notre conférencier.

Selon Monsieur Desautels, dans le contexte actuel, une bonne évaluation peut fournir une partie importante de l'information qui aidera les décideurs à affronter les questions difficiles, à savoir ce qu'il faut supprimer, ce qu'il faut changer et ce qu'il faut poursuivre. Ce qui fait dire à Monsieur Desautels qu'une période très prometteuse s'amorce pour les évaluateurs.

Malgré cet optimisme, notre conférencier prend bien garde de souligner que l'évaluation ne constitue pas une fin en soi. Elle vise à améliorer l'administration publique et à changer les choses pour le mieux. Il faut donc que les évaluateurs, dans leur pratique, aient le souci d'examiner les bonnes questions, de formuler des constatations, de produire un niveau d'analyse adapté à la demande et de diffuser de façon claire les résultats de leurs travaux. À cet égard, Monsieur Desautels, dans son Rapport de 1993, a été en mesure de constater que l'évaluation n'a pas donné sa pleine mesure.

En terminant son exposé, Monsieur Desautels nous a mentionné que son objectif est de continuer à faire tout ce qu'il peut pour appuyer, renforcer et faire avancer l'évaluation de programme au sein du gouvernement fédéral. Il tient à ce que l'intérêt créé à l'égard de l'amélioration de l'évaluation de programme soit maintenu et à ce que les choses progressent au point de placer le Canada au rang des chefs de file mondiaux dans ce domaine!

Dans un autre registre, le Congrès nous a aussi permis de connaître la façon de faire l'évaluation en France et en Europe: nos deux prochains conférenciers en témoignent.

Un premier bilan de l'expérience française d'évaluation des politiques publiques. Monsieur Bernard Perret.

Lors de sa présentation Monsieur Perret, rapporteur général au Conseil scientifique de l'évaluation de France, nous rappela que l'expérience d'évaluation par le biais d'un dispositif institutionnalisé est récente en France, puisqu'elle date de 1990. Ce dispositif fait suite au Rapport de Monsieur Patrick Viveret (1988) qui avait pour préoccupation le renouveau du service public.

Le dispositif interministériel mis en place comporte trois instances principales: 1) un Comité interministériel de l'évaluation chargé de coordonner les initiatives gouvernementales en matière d'évaluation des politiques publiques, 2) un Fonds National de Développement de l'Évaluation, 3) un Conseil Scientifique de l'Évaluation, garant de l'objectivité des méthodes et de la valeur scientifique des résultats des évaluations. Le Commissariat général du Plan joue un rôle actif de catalyseur auprès de ces instances.

Les évaluations menées sont celles de politiques complexes et non de programmes, il y en a actuellement une quinzaine en chantier. Elles ne sont pas reliées clairement à des choix budgétaires immédiats ou à des enjeux majeurs. L'évaluation reste conçue comme un outil d'usage exceptionnel, auquel on a recours seulement lorsque la complexité de la situation l'exige absolument. Il semblerait, pour l'instant, que les rapports produits ont du mal à tirer le meilleur parti des investigations et recherches commanditées pour formuler des réponses rigoureuses au questionnement initial.

Selon le bilan de Monsieur Perret, après quatre années de fonctionnement, le dispositif interministériel d'évaluation n'a pas réussi à apporter la preuve que l'évaluation pouvait trouver sa place dans les mécanismes habituels de la décision

politique et administrative. Les discussions sur les suites à donner aux évaluations interministérielles traînent en longueur, et les gouvernements successifs, pris par d'autres priorités, n'y accordent pas toute l'attention nécessaire. L'influence sur les décisions budgétaires demeure faible.

Ce constat négatif doit cependant être nuancé par le fait qu'il y a appropriation directe des résultats des évaluations par les acteurs de la politique.

L'évaluation au sein des Régions françaises et de la Commission Européenne: son rôle dans le cadre du partage des responsabilités.
Monsieur Éric Monnier.

Monsieur Monnier, bien connu au Québec par ses publications sur l'évaluation, notamment "Évaluations de l'action des pouvoirs publics", est présentement responsable du programme d'évaluation MEANS de la Commission Européenne.

Monsieur Monnier a construit une intéressante classification de l'évaluation de laquelle émerge selon lui trois conceptions de l'évaluation en Europe. Une première, qui se veut managériale, privilégie l'efficacité et tente de faire accepter à la société les douloureux arbitrages entre les différentes politiques sectorielles. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne sont attirés par ce pragmatisme technique.

La seconde conception de l'évaluation est à l'opposé de la première. De nature démocratique, elle se centre sur la nécessité de réagir face à la crise des dispositifs traditionnels de représentation: selon ses adeptes, l'État se doit d'être responsable de son action vis-à-vis des citoyens. Le pouvoir exécutif ne doit pas monopoliser l'expertise, l'évaluation étant définie comme un jugement porté sur la valeur des politiques publiques afin d'en nourrir le débat. Toutefois, selon Monsieur Monnier, il existe peu d'exemples d'applications de ce modèle.

La troisième conception essaie de trouver un compromis entre les nécessités techniques de la première et les exigences politiques qu'inspirent la

deuxième. Monsieur Monnier la qualifie de pluraliste puisque l'évaluation fait partie d'un processus collectif de résolution de problèmes, qui requiert que les acteurs jugent eux-mêmes la pertinence de l'action publique et confrontent leurs systèmes de valeurs. La France, la Suède et la Suisse ont adopté une telle conception de l'évaluation.

Monsieur Monnier rapporte qu'au sein de la Commission Européenne, l'évaluation des politiques exclusivement européenne est peu développée et relève d'une conception managériale teintée d'une dose de pluralisme. Cependant, les politiques partenariales de la Commission Européenne, donnant lieu à des financements croisés dans le cadre de contrats entre différents niveaux de collectivité (Europe, États, Régions et Départements), font l'objet de nombreuses évaluations. De nouveaux règlements communautaires, adoptés en juillet 1993, renforcent encore cette importance de l'évaluation à caractère pluraliste. Cependant, l'équilibre est délicat entre l'obligation d'évaluer et le respect des prérogatives nationales ou locales.

Les collectivités territoriales françaises, quant à elles, s'engagent présentement dans différents processus d'évaluation. La difficulté majeure à ce niveau est de composer avec des maîtres d'oeuvre différents qui ont chacun leur logique propre d'intervention, leurs modalités propres de décision. Cinq régions sur vingt-deux et un département ont créé des dispositifs d'évaluation.

En résumé, le processus de développement de l'évaluation reste inachevé. Comme hypothèse de développement, Monsieur Monnier est porté à croire que l'évaluation devrait être plus pratiquée à l'échelon européen que national; le niveau local devant être moins prédisposé à évaluer. Le développement de l'évaluation lui semble aussi lié à l'existence de contre-pouvoirs, inexistants pour l'instant.

Monsieur Monnier conclut aussi à la quasi-inexistence des évaluations de type démocratique. Les évaluations managériales se retrouvant quant-à-elles aux niveaux européen et national. Les

évaluations pluralistes, pour leur part, se pratiquent aux trois niveaux dans le cadre des politiques partenariales et constituent même le mode privilégié d'évaluation au niveau local.

Pour sa part, notre dernier conférencier invité, Monsieur Fetterman est venu stimuler notre imagination créatrice, nous indiquant comment sortir de certaines routines évaluatives.

«Transformative Learning in Organizations: Using Empowerment Evaluation in Multicultural Settings.» David Fetterman.

La conférence de clôture nous a permis d'entendre un invité de marque puisque David Fetterman est le président sortant de l'«American Evaluation Association». Ce dernier nous a présenté l'évaluation comme un outil ayant le potentiel d'influencer le fonctionnement d'une organisation par le biais des informations générées par le processus évaluatif et par le partage de différents points de vue sur les valeurs en cause.

Le concept d'évaluation donnant du pouvoir ("Empowerment Evaluation") se veut une stratégie d'auto-évaluation visant une prise en charge responsable par les groupes de personnes directement concernées par un programme. L'idée de participation qui sous-tend cette approche prend sa source dans les domaines de la psychologie sociale et de l'action anthropologique, deux spécialités de Monsieur Fetterman qui est professeur et directeur du programme de maîtrise en analyse de politiques à l'Université Stanford, en Californie.

En démystifiant le processus d'évaluation par une vulgarisation des principes et des méthodes, cette approche d'évaluation se veut une alternative à l'approche traditionnelle d'évaluation externe. Puisant des exemples concrets dans les projets d'évaluation qu'il a récemment menés auprès de nombreux groupes, que ce soit dans les quartiers défavorisés des grandes villes américaines, dans les institutions spécialisées pour l'éducation d'enfants handicapés ou dans les townships d'Afrique du Sud, David Fetterman nous a expliqué le fondement et les particularités d'une approche d'évaluation

particulièrement bien adaptée à un environnement multi-culturel ou à des contextes fréquemment aux prises avec des jeux de pouvoir. La présentation de Monsieur Fetterman était donc tout-à-fait en lien avec le thème du Congrès, "Cultures et pratiques évaluatives".

Basée sur la participation active des personnes impliquées, la stratégie d'évaluation présentée par le conférencier a pour objectif d'aider les gens concernés par une problématique à se prendre en main, une étape essentielle pour accéder à l'autodétermination. Plutôt que d'offrir aux gens un programme conçu par des spécialistes, on leur montre comment ils peuvent s'en construire un: identifier leurs besoins, établir des objectifs, trouver des ressources, choisir des moyens, suivre l'évolution de la démarche en fonction des objectifs poursuivis, identifier des critères d'évaluation et porter ensuite un jugement de valeur sur leur réalisation. Les gens concernés par une problématique ou un programme à évaluer se sentent ainsi moins dépendants d'un "expert" pour trouver une solution ou prendre une décision relative à l'avenir d'un programme qui les touche directement. Il va s'en dire que le rôle traditionnel de l'évaluateur se trouve profondément modifié; il ne contrôle plus le processus d'évaluation, il l'anime. Sa fonction devient celle d'un formateur, d'un facilitateur et d'un entraîneur.

Dans cette perspective, les informations générées par le processus d'évaluation deviennent disponibles pour la prise de décision à plusieurs moments cruciaux et contribuent à transformer les mentalités des personnes impliquées dans la démarche, et éventuellement, à modifier le fonctionnement des organisations elles-mêmes ("transformative learning in organizations"). L'évaluation devient partie intégrante du processus global de mise sur pied d'un programme, et le programme, le reflet des valeurs de la communauté que l'organisation a pour mission de desservir.

En conclusion, nos conférenciers invités, chacun à sa façon, nous ont dressé différents portraits réalistes et sans complaisance de l'état actuel de l'évaluation. Il faut les remercier de nous avoir

donné l'heure juste, cette franchise dans les constats est une source d'inspiration qui permet à l'évaluation de faire face à la réalité et d'entrevoir des projets prometteurs pour l'avenir.

Hélène Johnson et Nelson Potvin, pour le Comité du programme du 14^e Congrès annuel de la Société canadienne d'évaluation.

IV. NOUVELLES PARUTIONS

Publications de la direction générale de la Planification et de l'Évaluation, ministère de la Santé et des Services sociaux du Gouvernement du Québec:

GARANT, L. (1994). «Synthèse d'un programme d'évaluation sur la réponse aux besoins de longue durée des personnes âgées ayant des limitations fonctionnelles» (collection Études et Analyses, no. 20).

TRAHANT, L., BÉLANGER, L. (1993). «Une évaluation de la prestation de services dans les CLSC et les centres hospitaliers pour des services de qualité aux personnes âgées en perte d'autonomie» (collection Études et Analyses, no. 19).

Santé Québec publie régulièrement ses rapports de recherches évaluatives effectuées dans le domaine de la santé ou de la recherche sociale. On peut se procurer ces rapports en contactant directement Santé Québec (téléphone (514) 873-4749); télécopieur, (514) 864-9919. Il est aussi possible de s'abonner au bulletin «Santé Québec, comment ça va?» et d'ainsi recevoir l'information de première main!

SANTÉ QUÉBEC, DAVELUY, C., LAVALLÉE, C., CLARKSON, M. ET ROBINSON, E. (sous la direction de) (1994). «Et la santé des Cris, ça va? Rapport de l'enquête Santé Québec auprès des Cris de la Baie James 1991», Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.

SANTÉ QUÉBEC, JETTÉ, M. (sous la direction de) (1994). « Et la santé des Inuits, ça va? Rapport de l'Enquête Santé Québec auprès des Inuits du Nunavik, 1992», Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.

BELLEROSE, C., LAVALLÉE, C., ET CAMIRAND, J. (1994). «Enquête sociale et de santé 1992-1993. Faits saillants», Montréal, Santé Québec, Gouvernement du Québec.

Accès aux données de Santé Québec

Saviez-vous qu'il est possible d'avoir accès aux banques de données développées par Santé Québec? Et oui! Grâce à des fonds du CQRS, Santé Québec met à la disposition des chercheurs et des étudiants gradués une personne ressource facilitant et encadrant l'utilisation de ces banques de données. Si cela vous intéresse vous pouvez contacter la responsable du programme Santé Québec-CQRS, Madame Mireille Jetté (téléphone, (514) 873-4749; télécopieur, (514) 864-9919).

V. LA BANQUE SUR LA RECHERCHE SOCIALE ET EN SANTÉ (BRSS) AU MSSS

Le Service d'orientation et de coordination de la recherche, de la Direction générale de la planification et de l'évaluation, et la Direction générale de la santé publique, du ministère de la Santé et des services sociaux, se sont associés pour la production et la diffusion d'une banque de données sur la recherche (BRSS, ou Banque sur la recherche sociale et en santé). La banque doit couvrir les recherches subventionnées, menées de 1980 à nos jours, dans l'ensemble du champ de la recherche sociale et en santé. La banque contient les informations que l'on retrouve dans l'ensemble des répertoires publiés depuis 1980 par les organismes qui subventionnent la recherche ainsi que, dans quelques cas, qui réalisent ces recherches. L'objectif de cette banque est de faciliter le transfert des connaissances sur les recherches et leur contenu.

La banque contient les informations signalétiques de base (nom du ou des responsable(s), titre du projet, montant octroyé, etc.), les résumés des projets (nature du projet, objectifs, méthodologie, résultats, etc.), ainsi qu'un ensemble de catégories pouvant servir à repérer l'information selon un critère bien précis (thème, clientèle, objectif de la Politique de la santé et du bien-être (PSBE), etc.).

Le système proposé est un module d'interrogation des données en langage naturel, qui permet de rechercher **quelque mot que ce soit** à travers tous les textes répertoriés (près de 7 000), en les situant dans le contexte du résumé du projet. Ce mode de recherche permet un repérage quasi-instantané des termes demandés. Nous utilisons à cette fin le logiciel «Naturel PRO 3.3», dont une version abrégée, permettant l'interrogation, est à la disposition des personnes qui ont accès au réseau interne. Ainsi, ce système n'est pas prisonnier du mode classique de recherche par mots-clés, bien qu'il soit également accompagné d'un ensemble de mots-clés pouvant toujours servir à spécifier une requête en fonction d'un critère plus précis.

Le type de requête le plus simple consiste, tout de suite après avoir sélectionné la base voulue, à taper le ou les termes recherchés: on tape ainsi le terme «violence» afin de repérer tous les endroits où il se retrouve, dans le contexte du résumé de la recherche. La requête peut aussi être plus complexe, par exemple avec les termes «violence» et «femme», afin de spécifier davantage ce que l'on souhaite repérer. Toutes les possibilités habituelles de requêtes sont disponibles, notamment avec les opérateurs booléens (et, ou, sauf). Des filtres peuvent être appliqués sur des champs spécifiques comme dans toute procédure habituelle d'interrogation.

Diverses modalités de diffusion sont prévues à l'intention des intervenants et des chercheurs du réseau de la santé et des services sociaux. Déjà, la banque peut être consultée sur le réseau interne du ministère, notamment par l'entremise des spécialistes de la référence du Centre de documentation du ministère à Québec. Toutes les personnes de la plupart des directions situées dans deux des édifices

du ministère à Québec (Catherine de Longpré et Cambrai), ainsi qu'au Centre de documentation du ministère à Montréal, peuvent également y accéder directement. Un projet-pilote en cours consiste également à diffuser une partie de cette banque auprès des régies régionales du Québec, soit les données contenues dans l'ensemble des répertoires du «Programme de subventions en santé publique». Toutes les régies régionales au Québec ont ainsi reçu les disquettes du programme, accompagnées d'un guide d'utilisation. Un logiciel d'interrogation, en plus des données, peuvent facilement être installés sur un poste individuel ou sur un réseau. Les commentaires recueillis au cours de ce projet-pilote permettront d'évaluer les forces et les faiblesses de ce mode de diffusion des données.

D'autres modalités de diffusion pour une partie ou pour l'ensemble des données pourraient être envisagées à plus long terme et il est facile d'imaginer plusieurs possibilités: accès à distance sur le réseau du ministère ou d'autres réseaux, diffusion sur disques compacts, etc. Notre intention est de pouvoir servir l'ensemble des intervenants et des chercheurs en recherche sociale et en santé, tant du réseau de la santé et des services sociaux que des universités. De telles étapes pourraient toutefois plus sérieusement être envisagées au moment où la banque sera plus complète et surtout, au moment où les moyens techniques et financiers le permettront.

Guy Fréchet, chargé de projet, Ministère de la Santé et des Services sociaux, direction générale de la Planification et de l'Évaluation

VI. LISTE DES PUBLICATIONS DE LA SQEP

La liste des publications se retrouve à la page suivante



À l'occasion du temps des fêtes, l'équipe du Bulletin vous transmet ses meilleurs voeux et vous souhaite de joyeuses évaluations.

RENSEIGNEMENT SUR LA SQEP

La Société a pour but de regrouper les personnes intéressées par l'évaluation de programmes au Québec en vue de faire progresser cette fonction de gestion.

Les objectifs

- Permettre aux personnes intéressées par l'évaluation de programmes d'échanger entre elles;
- Contribuer au développement de l'évaluation de programmes notamment en encourageant la recherche et la formation;
- Constituer un centre de référence, d'action, d'information et de formation pour les intervenants en évaluation de programmes au Québec;
- Prendre position sur des questions touchant l'évaluation de programmes.

Le bulletin

Le bulletin de la SQEP est publié par la Société québécoise d'évaluation de programmes et est distribué gratuitement à tous les membres de la SQEP. Les articles publiés ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'Éditeur ni celle de la Société québécoise d'évaluation de programmes.

Vous pouvez faire parvenir vos articles et commentaires à:

Michel Perreault
Centre de psychiatrie communautaire
Hôpital Douglas
6875, boulevard Lasalle
Verdun (Québec)
H4H 1R3

Les membres du Comité du Bulletin

Colette Boucher
Michel Perreault
Alain Saucier

Le bureau

Les membres du bureau de la Société sont pour l'exercice 1993-1994:

- Président: Cherif Ferah (418) 691-6803 (Québec)
- Secrétaire: Alice Dignard (418) 643-1484 (Québec)
- Trésorier: André Gagné (418) 724-1557 (Québec)

COMMENT DEVENIR MEMBRE DE LA SQEP

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription que vous pouvez obtenir à l'adresse indiquée plus bas. Les coûts sont de 65,00 \$ pour devenir membre régulier (35,00 \$ pour les étudiants à temps complet). L'inscription à la SQEP assure, dans un même temps, l'inscription à la Société Canadienne d'Évaluation sans frais supplémentaire.

Correspondances avec la SQEP

SQEP
C.P. 605, succursale Haute-Ville
Québec
G1R 4S2

INVITATION À SOUMETTRE VOS ARTICLES ET COMMENTAIRES

Le bulletin de la SQEP a pour principaux objectifs de faciliter la communication entre les membres et de fournir de l'information sur les activités de la SQEP. Dans ce contexte, vous êtes invité(e)s à soumettre: vos impressions, vos réactions, vos réflexions ou toute autre information sur vos activités et pratiques évaluatives!

Michel Perreault
Responsable du bulletin

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES (SQEP)

affiliée à la Société canadienne d'évaluation